



Marc Solari

Agrion de Mercure

Coenagrion mercuriale

(Charpentier, 1840)

Code Natura

1044

Classification

Classe : Insectes

Ordre : Odonates (Zygoptères)

Famille : Coenagrionides

Protection

- Directive Habitats-Faune-Flore : Annexe II
- Convention de Berne : Annexe II
- Protection Nationale : Article 1^{er}
- Cotation UICN : Monde : vulnérable ; France : en danger

Etat de conservation sur le site

- Site important pour l'espèce
- Conservation : Moyenne
- Isolément : Marginale
- Globale : Moyenne

Description

Les Zygoptères sont gracieux, avec un abdomen fin, cylindrique et allongé et des ailes antérieures et postérieures identiques.

L'Agrion de Mercure a une taille fine et grêle avec un abdomen mesurant entre 19 et 27 mm et des ailes postérieures de 12 à 21 mm. Le sommet de la tête est noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches nettes et arrondies. Les ailes possèdent un pterostigma (petite « tache ») court, arrondi et noirâtre.

Chez les mâles l'abdomen est bleu ciel avec des segments noirs. La tache noir sur le 2^{ème} segment fait vaguement penser au symbole du dieu romain Mercure. Les cercoïdes sont légèrement plus longs que les cerques.

L'abdomen des femelles est dorsalement presque entièrement noir bronzé.

Écologie

Coenagrion mercuriale est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable (sources, suintements, fontaines, résurgences, puits artésiens, fossés alimentés, drains, rigoles, ruisselet et ruisseaux, petites rivières, etc.), situés dans les zones bien ensoleillées (zones bocagères, prairies, friches, en forêt dans les clairières, etc.) et assez souvent en terrains calcaires, jusqu'à 1 600 m d'altitude. La végétation est constituée par les laîches, les joncs, les glycères, les menthes, les berles, les callitriches, les cressons, les roseaux... Cette espèce se développe également dans des milieux moins typiques comme les exutoires des tourbières acides, des ruisselets très ombragés (bois, forêts), des sections de cours d'eau récemment curées ou parfois dans des eaux nettement saumâtres (Lorraine). Il peut passer inaperçu du fait de la discréetion de ses habitats larvaires et des effectifs réduits.

Les larves se tiennent dans les secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des hélophytes et autres plantes riveraines.

Répartition

L'Agrion de Mercure est présent en Europe moyenne et méridionale : Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovénie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal ; ainsi qu'en Afrique du Nord : Maroc, Algérie et Tunisie.

Il est aussi bien répandu en France où il est parfois abondant, mais il semble rare dans le nord du pays. L'espèce est absente de Corse.



Zoom sur la Bretagne et sur le site

Très peu de données ont été récoltées sur cette espèce. En Bretagne, l'espèce est considérée comme peu commune, avec une présence un peu plus importante dans le sud de la région. Sur le site, l'Agrion de Mercure a été observé sur les affluents de l'Arz.

Menaces sur le site

- L'Agrion de Mercure est sensible aux modifications de son habitat, à la qualité de l'eau et la durée d'ensoleillement.

Propositions de gestion

- Les interventions sur le milieu, doivent se faire progressivement en laissant intacte une partie du milieu. Une intervention manuelle est conseillée.